

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XX

Québec, 15 février 1908

No 27

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 417. — Les Quarante-Heures de la semaine, 417. — Nécrologe, 418. — Chronique générale, 419. — Feu l'abbé C.-Edmond Paradis, 422. — Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec, 423. — Comment il se fait que les catholiques de France sont toujours persécutés, 426. — Bibliographie, 430.

— • • • —
Calendrier

— o —
16|DIM. | vl | Septuagésime. *Kyr.* du dim. A vêp. du dim. (*Laus tibi.*) Suffr.
17|Lundi | +vl | De la férie
18|Mardi | r | Prière de N.-S. J.-C.
19|Merc. | +vl | De la férie.
20|Jendi | +b | Du S. Sacrement.
21|Vend. | +vl | De la férie.
22|Samd. | b | Chaire de S. Pierre, apôtre, à Antioche, *dbl. maj.*

— • • • —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
17 février, Couvent de Saint-Romuald. — 19, Couvent de
Sainte-Croix. — 21, Couvent de Bellevue.

Nécrologe

Le Révérend Joseph-Magloire Moreau, curé de Sainte-Philomène, décédé en son presbytère le 12 du courant, était membre de la Société ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière et de la société d'une messe (section provinciale). Les prêtres du diocèse de Québec, appartenant à la section diocésaine, lui doivent également une messe.

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,
secrétaire.

Commissariat de Terre-Sainte

COMPTÉ RENDU DU PRODUIT DE LA QUÊTE
POUR LES LIEUX-SAINTS EN L'ANNÉE 1907
DANS LES DIFFÉRENTS DIOCÈSES DU CANADA

Diocèse de Québec	\$1,243.00
“ Montréal	1,002.89
“ Rimouski	710.00
“ Toronto	629.20
“ Ottawa	472.00
“ London	463.00
“ Nicolet	416.46
“ Saint-Hyacinthe	396.11
“ Saint-Boniface	355.71
“ Halifax	327.04
“ Trois-Rivières	309.71
“ Sherbrooke	285.00
“ Antigonish	242.34
“ Chicoutimi	237.88
“ Chatham	225.19
“ Charlottetown	207.10
“ Joliette	205.28
“ Valleyfield	200.00
“ Hamilton	190.57
“ Pembroke	170.85
“ Alexandria	141.15
“ Sault Sainte-Marie	100.00
“ Saint-Albert	78.00
“ Peterborough	71.00
“ New-Westminster	50.00

TROIS-RIVIÈRES, 31 DÉCEMBRE 1907.

FR. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O. F. M.

Commissaire de Terre-Sainte.

Nota : La collecte des diocèses de Kingston et de Saint-Jean sera reportée en 1908.

Chronique générale— o —
AU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

La mort si inattendue de M. l'abbé Paradis, professeur au Séminaire, a causé un deuil profond dans l'institution et chez les anciens élèves. Le décès de ce prêtre si estimé, qui était d'une santé apparemment parfaite et d'un âge relativement peu avancé, a surpris tout le monde, et l'on peut dire que le Séminaire a eu les sympathies générales dans cette perte douloureuse qu'il a faite.

Les funérailles ont eu lieu mardi, dans la chapelle du Séminaire, avec l'austère simplicité qui est de tradition, en cette maison, pour les cérémonies de ce genre. Un très grand nombre de prêtres, des clergés séculier et régulier, étaient venus y assister.

— — —
FÊTES DU MONUMENT LAVAL

Sans que le public s'en aperçoive beaucoup, il se fait actuellement beaucoup de travail pour la préparation des fêtes d'inauguration du Monument Laval.

Le premier article du programme de ces fêtes provoque surtout, beaucoup d'intérêt. On sait que ce premier acte de la célébration, qui se fera le dimanche 21 juin et qui sera l'ouverture des fêtes, sera une grandiose procession du Saint-Sacrement, comme on n'en aura jamais vu à Québec. Cette procession, qui remplacera cette année les processions particulières du Saint-Sacrement dans les diverses paroisses de la ville, se fera entre la Basilique et l'église de Saint-Sauveur. Le clergé, les chœurs et les associations religieuses des paroisses y prendront part. En même temps qu'un solennel hommage au Dieu de l'Eucharistie, cette démonstration marquera d'un cachet inoubliable le début de nos grandes fêtes du Monument Laval.

— — —
UNE SÉANCE DE GYMNASTIQUE

Mardi soir, à la Salle d'exercices militaires, le Club de gymnastique Loyola a paru en public pour la première fois. Une

assistance nombreuse et fort distinguée a voulu être témoin des progrès accomplis par ces jeunes gens, en quelques mois, dans les exercices de la culture physique. Et durant plus de deux heures les exercices les plus variés ont montré quel entraînement ont déjà subi ces élèves de gymnastique, à quelle souplesse ils sont déjà arrivés. Beaucoup des assistants n'avaient aucune idée de ce qu'est la gymnastique, et ont compris l'effet salutaire que peut avoir cet art pratiqué dans la mesure convenable. Les applaudissements enthousiastes ont tout le temps prouvé aux gymnastes combien l'assistance était intéressée et ravie. A la fin, M. Garneau, maire de Québec, a témoigné de la satisfaction générale, et a rendu un juste hommage, souligné par l'adhésion de l'auditoire, à l'œuvre excellente d'éducation morale, intellectuelle et physique, que font les RR. PP. Jésuites auprès de notre jeunesse catholique de Québec.

LE FRANÇAIS DANS LA PROVINCE

Les journaux donnaient, ces jours derniers, le texte d'un projet de loi que M. Lavergne a soumis récemment à la Chambre des Communes, et qui rendrait obligatoire, pour toutes les compagnies d'utilité publique, dans la province de Québec, l'usage du français pour les indications, affiches et documents quelconques, concurremment, si l'on y tient, avec l'emploi de la langue anglaise.

Nous espérons que l'opinion publique se prononcera chaleureusement pour une loi aussi opportune. Comme on ne le sait que trop, dans notre Province presque exclusivement française, la plupart de ces pièces et documents quelconques ne sont rédigés qu'en anglais, au grand ennui et au grand désavantage des personnes très nombreuses qui ne parlent que le français. A y réfléchir même un seul instant, c'est là un inconcevable état de choses, dont la contre-partie serait absolument irréalisable dans une province en majorité anglaise. Il faut donc prononcer que les Canadiens-Français sont d'une patience réellement illimitée. Si nous endurons une pareille violation de nos droits par l'effet de notre courtoisie et de notre générosité naturelle, c'est le cas de dire que nous avons les défauts de nos qualités. Ainsi que l'a écrit M. Héroux, croyons-nous,

il est même étonnant qu'une loi soit nécessaire pour obtenir ce que les seules convenances auraient dû inspirer depuis longtemps.

Nous ignorons profondément de quelle façon le Parlement fédéral disposera du projet de loi en question. Nous voulons du moins espérer qu'il l'adoptera sans trop de répugnance, et que l'on pourra ensuite traiter d'affaires en langue française avec les grandes compagnies qui opèrent dans la Province pour le transport, etc.

LA FRANC-MAÇONNERIE AMÉRICAINE

La *Catholic Fortnightly Review* annonçait dernièrement la publication prochaine d'un important ouvrage qui aura pour titre: *Studies on American Masonry*. Si la série d'articles qui ont paru dans la *Review*, ces années dernières, font partie de ce livre, comme nous le pensons, sa publication devra faire sensation dans le public américain de langue anglaise. Et il nous paraît que cette « sensation » sera salutaire à tous points de vue. Car nous croyons pouvoir dire que les populations de langue anglaise, surtout en Amérique, connaissent peu de chose du caractère réel de la diabolique franc-maçonnerie. En français, il a été publié toute une littérature sur la franc-maçonnerie, et ceux qui ne connaissent pas ce qu'est la secte impie et vers quel but elle dirige ses efforts, n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes de leur ignorance.

CE QUE L'ON DIT DE NOUS

Il est si inattendu de voir un journal de Porto-Rico faire l'éloge des Canadiens-Français, que nous voulons citer ici la fin d'un article consacré à un sujet si plein d'attrait et qu'a traduit un correspondant de la *Tribune*, de Woonsocket :

... « Si nous prétendions nous rendre compte des causes qui ont motivé cette rapide augmentation du catholicisme en un pays aujourd'hui soumis, quoique sous un joug léger, à l'Angleterre, nous trouverions en premier lieu les vertus chrétiennes, la foi inébranlable et la dévotion fervente des anciens Bretons qui colonisèrent l'Amérique septentrionale jusqu'à ce que ce pays passât au pouvoir des Anglais en 1763. Ces vertus étaient le champ fertilisé où s'appuyèrent (mutuellement) d'un zèle ardent, les missionnaires, les prêtres et les évêques

parmi lesquels figurent des hommes énergiques et éminents comme les Laval-Montmorency, les Plessis, les Bourget et les métropolitains actuels de Québec et de Montréal, Mgrs Bégin et Bruchési, qui font honneur à l'épiscopat canadien.

« La puissance du Canada est destinée à devenir la grande pépinière d'où émanera la lumière du catholicisme pour se répandre dans toute l'Amérique saxonne. »

Nécrologie

Feu l'abbé C.-Edmond Paradis

DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DÉCÉDÉ LE 8 FÉVRIER

... Frappé de paralysie jeudi soir, l'abbé C.-E.-M.-Edmond Paradis est mort samedi à cinq heures et demie de l'après-midi, entouré des membres éplorés de sa famille et d'un large groupe de prêtres et d'amis réunis autour de sa couche funèbre dans un commun sentiment de religieuse et douloureuse sympathie. Il était âgé de cinquante ans.

Le Séminaire de Québec où, après quelques années passées au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, notre confrère fit ses études classiques et cléricales, perd en sa personne l'un de ses professeurs les plus compétents et les plus estimés, en même temps que l'un de ses directeurs les plus dévoués.

Il enseignait les mathématiques depuis 28 ans.

N'est pas mathématicien qui veut. Cette science aux méthodes sévères, toute hérissée de chiffres arides et d'abstruses formules, requiert de la part de celui qui l'enseigne des aptitudes spéciales, un vif souci de l'exactitude, le sens de la mesure, l'intelligence des nombres. L'abbé Paradis savait résoudre comme en se jouant les problèmes les plus compliqués de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, et — ce qui pour un professeur vaut mieux encore, — il mettait dans son enseignement un tel amour de la vérité, une telle clarté d'exposition, une telle vivacité de diction, un tel désir d'être parfaitement compris de ses élèves, que tous les auditeurs, même les moins aptes à saisir une démonstration mathématique, finissaient avec de la bonne volonté par voir clair.

Nous avons, depuis sa mort, recueilli le témoignage ému de plusieurs anciens élèves du regretté défunt : tous s'accordent

à louer son talent de spécialiste expert, son zèle pour l'avancement de la science, sa patience, sa bonté, son dévouement sans bornes à l'égard de ceux qui, chaque année, avaient l'avantage de suivre ses leçons.

Il existe, semble-t-il, entre les mathématiques et la musique des liens de parenté. L'abbé Paradis était musicien : il aimait le chant, il goûtait en amateur éclairé l'harmonie vocale et instrumentale. Il cultivait lui-même l'art délicat d'Orphée moins pour son plaisir personnel que pour les besoins et l'utilité de l'institution à laquelle, de bonne heure, il avait voué sa vie et dont il désirait si ardemment le bien.

On sait quelle place importante occupe dans nos fêtes de collège — soirées dramatiques, séances littéraires, réunions académiques, — la partie musicale, et quel rôle d'agrément et de délassement elle y joue. Il n'est peut-être pas, depuis un quart de siècle, une seule de ces séances données au Séminaire où l'abbé Paradis n'ait mis la main et qui n'ait dû soit à son labeur de maître, soit à son concours d'artiste, les succès de bon aloi dont la mémoire de tant d'écoliers, de tant de séminaristes, de tant de prêtres et d'amis intimes de la maison, garde les réjouissants échos. Le public lui-même, on s'en souvient, eut plusieurs fois l'occasion d'apprécier son mérite.

Parlerai-je du camarade gai, du confrère affable, complaisant, du prêtre pieux, régulier, toujours édifiant qu'était M. Edmond Paradis ? La marque de tristesse profonde empreinte sur la figure de ceux qui vivaient à ses côtés, et jouissaient quotidiennement des douceurs de sa compagnie, disent assez ce qu'ils trouvaient en lui et ce que sa vie exemplaire était pour eux. Nul ne saurait, sans que ses yeux se voilent de larmes, regarder cette chambre déserte où tous, à toute heure du jour, étaient sûrs de recevoir le plus cordial accueil . . .

L.-A. PAQUET, ptre.

(*L'Action sociale.*)

Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, Québec

NOTES ET STATISTIQUES POUR 1907

Le conseil chargé de l'administration de l'Hôpital se compose des Révérendes Mères Saint-Eugène, *supérieure* ; Saint-

Laurent, assistante; Saint-Augustin, *lère hospitalière*; Sainte-Barbe; Saint-Dominique; Marie-du-Calvaire; Saint-Jean-de-Dieu.

On doit toujours s'adresser à la *lère Hospitalière* pour l'admission des malades.

Chefs des services

En Chirurgie: MM. Drs M. Ahern, Albert Marois, Arthur Simard et Siméon Grondin.

En Médecine: MM. Drs Edwin Turcot, Arthur Rousseau, Eugène Mathieu.

Au département Ophtalmique: M. le Dr Nap.-Arthur Dus-sault.

Au département des Enfants: M. le Dr René Fortier.

Au département Electrothérapique: M. le Dr Chs Verge.

Au service de l'Hôpital

60 religieuses professes; 38 serviteurs et servantes.

21 religieuses ont reçu le diplôme d'infirmière l'année dernière; 17 nouvelles se préparent à passer les examens. M. le Dr Ahern donne deux cours par semaine aux religieuses, depuis trois ans. Son dévouement est vraiment digne de louange.

Heures des visites

Aux salles, de 2 à 3 hrs p. m. les jours de semaine; et de 1 à 2 hrs p. m. le dimanche. Dans les chambres, à 10 hrs a. m. et de 7 à 8½ hrs p. m. Les médecins exigent que ce règlement soit strictement observé.

Malades admis à l'Hôpital en 1907

1980 malades, 57,492 journées, 172,496 repas.

En 1904: 1524 malades sont entrés à l'Hôpital,

" 1905: 1537 " " "

" 1906: 1724 " " "

Soit une augmentation de 456 malades en 3 ans.

1047 malades ont été traités *absolument gratuitement* et par les religieuses et par les médecins, en 1907; 398 ont occupé des chambres; les autres ont donné une faible contribution.

Service de Chirurgie

985 grandes opérations; à la salle des pansements, il passe par jour une moyenné de 10 à 12 malades venant du dehors.

Département ophthalmique

326 opérations. Consultations durant l'année :

Internes pauvres	3409	
“ payants	404	3813
Externes pauvres	3483	
“ payants	277	3700
		7573

Département électrothérapique

Traitements, 3000.

Dispensaires des pauvres

Services des médecins : MM. les Drs Guérard, Edge, Leclerc.

Pour les maladies de la peau : M. le Dr Robert Myrand.

En chiruryie dentaire : M. le Dr Langlois.

2705 consultations et prescriptions.

Dépenses ordinaires

A la Communauté	\$ 16,872.38
A l'Hôpital	21,320.64
	38,193.02

Détail

Aliments à l'Hôpital	8,406.63
Chauffage “	2,835.90
Éclairage “	685.20
Taxe d'eau “	900.00

A remarquer

Pour les boissons, une moyenne \$ 90 à \$ 100 par année pour traiter près de 2000 malades. Voilà un argument très fort contre ceux qui prétendent qu'on doit faire usage de boissons dans la maladie.

Dépenses extraordinaires

En 1907, \$ 20,819.34. En 1908, elles dépasseront \$ 15,000.

On peut constater par ces montants que nos bonnes Hospitalières n'épargnent rien pour répondre aux exigences de notre temps. Elles auront un hôpital parfaitement organisé. Les malades trouvent déjà tout le confort voulu. Il y a présentement 175 lits; 5 nouvelles chambres ont été ouvertes dans le cours de l'année.

Dans les rapports annuels de tous les hôpitaux du Canada et des États-Unis, à part les secours apportés par le gouvernement et les municipalités, nous trouvons toujours une belle liste de souscriptions des particuliers. Ces aumônes libéralement données permettent de faire face aux dépenses toujours croissantes des hôpitaux. L'Hôtel-Dieu de Québec serait bien en peine d'exhiber une liste de donateurs. A part le don de M. le chevalier John Sharples, destiné au département des Enfants, l'Hôtel-Dieu ne peut enregistrer cette année que le don de \$1000, de M. Poulin, de Saint-Joseph de Beauce.

Le « General Hospital » de Montréal recevait en 1906 \$23,676.50 de souscriptions particulières (depuis 25 cts à \$100 et \$1000).

L'Hôpital Notre-Dame de Montréal recevait par le même moyen \$16,000 en 1905.

A part ces dons particuliers, ces deux hôpitaux de Montréal reçoivent du gouvernement local chacun \$5000. L'Hôtel-Dieu de Québec ne reçoit, lui, que \$448.00 du gouvernement de Québec.

X.

— o —

**Comment il se fait que les catholiques de France
sont toujours vaincus et persécutés**

L'article suivant, de la *Semaine religieuse de Mende*, explique bien des choses

S. S. Pie X disait dernièrement à un pèlerin français admis à l'honneur d'une audience : « Les prêtres et les fidèles de votre pays ne connaissent pas assez l'importance de la presse. »

Nous prions les catholiques de bonne volonté, les hommes de foi et d'action, de prêter l'attention qu'elle mérite à cette

parole du Pape. Elle marque avec autant de vérité que de précision les causes de notre infériorité devant l'opinion.

Ce qui nous manque, ce ne sont pas les dévouements, ni les générosités actives et inlassables, ni les hommes de conviction et de talent, ni les solennelles manifestations de foi chrétienne, ni les œuvres expiatoires et rédemptrices, ni les âmes héroïques insatiables de dévouement, qui prient, donnant d'elles-mêmes, donnant toujours, de leur cœur, quelquefois de leur nécessaire, priant, se sacrifiant et s'immolant pour la rédemption de notre pays.

Ce qui nous manque, c'est la bonne presse, le bon journal, le journal catholique sans épithète.

Ce qui nous manque, c'est l'acheteur du bon journal, le propagateur du bon journal, l'abonné direct du bon journal.

Aux œuvres de bienfaisance et de charité, aux écoles, aux églises, à la propagation de la foi, à l'intérieur et au dehors nous donnons *cent*, à la propagation de la presse nous donnons *un*. Nous serons les serviteurs intelligents de la sainte cause que nous servons, lorsque les proportions seront retournées.

Tout pour la presse, d'abord, et le reste par la presse.

La presse fait l'opinion ; l'opinion, le législateur ; le législateur, la loi, la loi inique ou équitable, violatrice effrontée du droit, ou conforme à l'idéal divin, exemplaire exclusif de toute justice, ou émanation sincère de la conscience humaine parce qu'à la longue l'opinion d'où elle sort l'aura faite telle.

Nous avons de splendides maisons d'éducation, peuplées d'âmes d'élite, qui se dévouaient aux intérêts du peuple, à l'éducation de ses enfants, au service de ses malades et de ses intérêts matériels. Un jour l'homme des temps nouveaux est entré botté et le fusil au poing dans ces superbes constructions et a dit : « Ceci est mien ! » Puis l'index tourné vers les occupants et leur montrant la porte : « Vous, sortez de chez moi, vous êtes indignes de toucher à l'âme des enfants de la France. »

Ils avaient commis le crime de croire en Dieu et de le dire. On les a remplacés par des messieurs et des demoiselles qui gagnent de jolis traitements et ont tous les talents parce qu'ils sont neutres et font la guerre à Dieu et à toute croyance.

Nous avons des aumôniers dans l'armée, on les a renvoyés,

afin que les fils de France, les fils croyants de familles catholiques, apprennent à mourir comme des chiens sur le champ de bataille.

Nous avons des légions de saintes religieuses qui se dévouaient aux soins des pauvres vieillards et des infirmes dans les hôpitaux. On les a jetées dans la rue, et remplacées au hasard, par qui que ce soit, des vivandières, si on ne trouve pas autre chose, qui se hâtent de vider les lieux, si une maladie contagieuse se déclare : la petite vérole, le choléra, c'est bon pour les religieuses.

Nous avons des grands séminaires, des petits séminaires, on les a débaptisés, cambriolés, vidés, confisqués.

Nous avons encore des églises. On les fermera demain soyez-en sûrs.

Pourquoi, mon Dieu ? Pourquoi ces ruines d'œuvres débordantes de vie bienfaisante et, qu'à défaut de sentiment religieux, l'intérêt moral et matériel du peuple aurait dû mettre à l'abri de toute atteinte ?

Vous demandez pourquoi cet effondrement soudain ; je vais vous le dire. Nos œuvres ont croulé parce qu'elles étaient édifiées sur le sable. On a négligé de donner à ces institutions un fondement solide, une bonne presse, une presse forte qui forme l'opinion, qui les fasse respecter et vivre, et impose à tous les sympathies qu'elles méritent.

Pendant que les catholiques construisaient, se dévouaient, dépensant sans mesure leur bien, leur cœur et leur vie au service du peuple, l'ennemi, la presse hostile, les représentait comme des égoïstes, des accapareurs, des perversisseurs d'âmes, des conspirateurs, des traîtres, qui prennent le mot d'ordre à l'étranger et vendent la patrie à l'ennemi héréditaire.

Ne criez pas au mensonge, à la calomnie, il y a des temps, et nous y sommes, où le mensonge et la calomnie font la loi. Ne criez pas à la violation des consciences ; on ne parle de conscience qu'à ceux qui en ont. Ne criez pas à l'injustice : en temps de suffrage universel, il n'y a ni justice ni injustice, il n'y a que le nombre, et le nombre, la mauvaise feuille l'a ameuté contre vous. Vous êtes condamnés.

QUI NOUS EXPLIQUERA CE SOMBRE MYSTÈRE ?

De mystères, il n'y en a pas. Il n'y a qu'un fait brutal, logi-

quement déduit de prémisses d'ordre humain que tout le monde peut contrôler.

Un exemple nous fera toucher du doigt le secret de la manœuvre. Prenons la solution que M. Briand a donnée à la loi de l'attribution des biens de Fabrique. La voici dans sa diabolique simplicité. « Messieurs, la loi que nous vous proposons est une loi juste, une loi libérale. Nous sommes d'honnêtes gens, et qui professons pour le droit de propriété un respect absolu. Nous avons mis, par une loi nationale, les biens d'Eglise à la disposition des catholiques. Ils ont refusé. Nous leur avons donné une année entière pour s'éclairer et réfléchir à cette grave décision ; ils se sont obstinés. *Volenti et scienti l'un fit injuria*. Ils l'ont voulu, ils se sont prononcés en toute connaissance de cause. Voilà l'injustice dont ils se plaignent. Notre œuvre de justice repose sur le droit. Seule la calomnie peut élever contre elle des protestations intéressées. Elles ne nous manqueront pas. Nous comptons sur les défenseurs de notre cause pour éclairer l'opinion. »

Tenez pour sûr que l'éclairage ne manquera pas.

Le même jour, la presse reptilienne, les journaux sectaires les feuilles à grand tirage et les torchons fangeux de province, les loups-cerviers de la presse et les roquets faméliques qui aboient au son des autres, les Syndicats de propagande au service des Loges et les commis-voyageurs ministériels de la libre-pensée, dans tous les coins de la France, à pleines mains, sèmeront le mensonge et la calomnie et formeront une opinion, factice dans le pays.

Que sera-t-elle ? La leur, infailliblement ! Vous ne pouvez pas attendre — je m'adresse à vous, grands collègues de la presse catholique — quels que soient votre talent, l'énergie de vos convictions et la sainteté de votre cause, vous ne pouvez pas espérer que ce soit la vôtre, nous sommes un contre dix, nous avons 100 lecteurs, et ils en ont 1 000.

Ne me demandez pas ce que seront les élections de demain. Il faudrait être entièrement neuf sur ce qui se passe pour poser cette question. Les élections se feront sur le terrain indiqué par M. Briand, avec le programme tissé de mensonges donné par lui : La grande générosité de la République, l'honnêteté surhumaine des patriotes qui veillent à ses destinées et à son

bon renom de justice et de liberté, le grand crime des catholiques qui se servaient de leurs richesses pour livrer la patrie à l'étranger, la vigilance indéfectible des honnêtes gens qui ont posé le pied sur ce nid de conspirateurs et les ont mis hors d'état de nuire, en disposant de leurs biens en faveur des pauvres.

Et les voleurs, ce sera nous ; parce que nous n'avons pas assez de journaux pour démasquer les charlatans qui, par le mensonge, l'injustice, la haine de tout bien et de tout honneur, mènent la France à la ruine, jusqu'à ce que notre Dieu, le Dieu de Clovis et de Jeanne d'Arc, intervienne directement pour endiguer le flot de corruption infernale qui nous inonde, et nous sauve.

Je sais bien qu'il interviendra à son heure ; je me ferais un crime d'en douter, mais il y va de l'honneur des fidèles de sa sainte cause de mettre en œuvre les éléments humains de salut qu'il nous a mis dans la main ; la bonne presse, le journal catholique, la publicité à outrance reine de l'opinion.

Le corps électoral votera pour nous, pour la vérité, pour la justice, pour le salut de la France et la gloire de Dieu, quand nous aurons décuplé le tirage de nos journaux. Jusque-là n'attendons rien et résignons-nous jusqu'à l'effondrement universel qui nous talonne. Les aristocrates de la Loge, ceux qu'on appelle les Frères à Thomas, et la noblesse de la pègre cosmopolite blasonnée de rossignols et de pincés-monseigneur iront jusqu'au bout, ce serait stupide d'en douter.

Nous savons que cette grave question de la propagation de la presse catholique préoccupe vivement les esprits qui ont mission de nous diriger et de nous marquer la voie à suivre. Elle s'impose d'urgence aux dirigeants de l'action catholique, et nous mettons en tête les évêques. Jamais plus noble tâche n'a sollicité leur zèle pour leur troupeau. Et seuls, par leurs lumières, par leur sagesse, par leur influence morale, ils sont en mesure de la mener à bien.

— o —

Bibliographie

— o —

— LE CANADA ECCLESIASTIQUE. *Almanach annuel du Clergé canadien*. 22^e année. 1908. La Cie Cadieux & Derome, Montréal.

Cette publication est maintenant bien connue, et l'on sait que l'on y trouve : des listes complètes, pour tous les diocèses du Canada, des paroisses et du clergé ; une liste alphabétique du clergé canadien, avec indication de la date d'ordination et du lieu de résidence ; des tableaux complets de tous les Instituts religieux d'hommes et de femmes du Canada.

L'édition de 1908 surpasse encore les précédentes par son luxe typographique, et par le grand nombre des belles gravures sur planches distinctes ou intercalées dans le texte. On y voit, en des gravures hors texte et très bien réussies, le portrait de chacun des évêques actuels du Canada.

Ce volume est donc très beau, et il peut rendre les plus grands services. Il fait vraiment honneur au Canada religieux.

Nous souhaitons que sa diffusion abondante récompense la maison Cadieux & Derome du soin qu'elle a apporté dans la publication de cet annuaire.

— *Saint Athanase*, par F. CAVALLERA, docteur ès lettres. — 1 vol. in-16 de la collection *La Pensée chrétienne*. Prix : 3 fr. 50 ; franco, 4 francs. — Librairie Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris (VI*).

Il est inutile de rappeler quel grand rôle a joué saint Athanase dans les controverses dogmatiques du IV^e siècle. Nul n'a apporté à la défense du dogme trinitaire et de la divinité de Jésus-Christ un talent plus convaincu et plus persuasif, nul n'a écrit des pages plus élevées sur la doctrine du salut par l'Incarnation et la Rédemption. M. Cavallera a recueilli les plus beaux passages du docteur alexandrin sur ce double sujet. Une troisième partie fait connaître, dans la mesure où le permettent les documents, l'exégèse, la doctrine ascétique et la théologie pastorale de saint Athanase. Ce volume, précédé d'une introduction où sont discutées les opinions les plus récentes sur le rôle doctrinal de l'évêque d'Alexandrie, n'a point seulement un intérêt historique. Les lecteurs sérieux goûteront le charme de cette parole lumineuse, si sobre et si précise dans l'exposé des mystères, et dont la simplicité éloquente offre le plus nif contraste avec les subtilités des hétérodoxes que saint Athanase eut à réfuter.

— *Textes et Documents pour l'étude historique du christianisme*. Publiés sous la direction de HIPPOLYTE HEMMER et PAUL LEJAY.

JUSTIN, *Apologies*, texte grec, traduction française, introduction et index par Louis Pautigny, agrégé de l'Université, in-12 (XXXVI-200 p.) 2 fr. 50. Librairie Alphonse Picard et Fils, 82, Rue Bonaparte, Paris.

Ces Apologies sont un des textes les plus intéressants de la

littérature chrétienne du II^e siècle. L'auteur, en effet, élevé dans le paganisme, formé à l'école des plus célèbres philosophes de son temps, met au service de sa nouvelle croyance son talent et le crédit que donnait à ses écrits sa haute culture intellectuelle. Réfutant les accusations portées contre les chrétiens, il montre l'illégalité des mesures prises contre eux et tente le premier essai de conciliation entre la philosophie et le christianisme. Au point de vue dogmatique, son œuvre est de haute valeur, car on y trouve une exposition aussi nette que possible et systématique de la doctrine enseignée dans l'Église aux fidèles. Au point de vue de son exégétique, ce traité n'est pas moins capital, car les citations de l'ancien Testament et des Évangiles abondent sous la plume de Justin, et il nous donne donc le degré de respect et de confiance que l'on avait à ce moment dans les textes sacrés, les rapports qu'on établissait entre eux — ceux que l'on révérait davantage. Enfin l'historien y trouve également les plus précieux détails, surtout au point de vue liturgique ; car Justin, voulant montrer l'inanité des accusations calomnieuses lancées contre la vie des chrétiens, décrit minutieusement leurs assemblées.

EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, livres I-IV, texte grec, et traduction française par Emile Grapin, curé doyen de Nuits (Côte-d'Or). 1^{er} vol. in-12 (VIII-524 p.) 4 fr. Librairie Alphonse Picard et Fils, 82, Rue Bonaparte, Paris.

L'importance du texte d'Eusèbe de Césarée, considéré à juste titre comme le Père de l'histoire ecclésiastique, n'est plus à démontrer.

« S'il n'avait pas, avec une diligence sans égale, fouillé les « bibliothèques palestiniennes où le docteur Origène et l'évêque « Alexandre avaient recueilli toute la littérature chrétienne « des temps anciens, nos connaissances sur les trois premiers « siècles de l'Église se réduiraient à bien peu de choses.

« Grâce à lui nous nous trouvons en mesure, non sans doute « de ne pas regretter le naufrage de cette littérature, mais « au moins de pouvoir l'apprécier sur de notables débris ». (Mgr Duchesne.)

Ce volume, d'un prix très modeste, contient un peu plus du tiers de cette histoire. L'introduction et la table paraîtront dans le tome III et dernier qui donnera les deux derniers livres. On pourra donc, pour une somme modique, posséder un texte capital, dans une édition fort commode.

Le tome II en préparation contiendra les livres V, VIII.